

TABLEAU 3

CHANGEMENTS DES PRIX A LA CONSOMMATION DEVANT RÉSULTER
DU REMPLACEMENT DE LA TAXE DE VENTE FÉDÉRALE
PAR LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES
(POURCENTAGE DU NIVEAU DE BASE)

Biens durables

Automobiles neuves	-2,08
Automobiles usages, net	-2,05
Équipement de loisirs	-2,02
Appareils ménagers	-1,81
Meubles et tapis	-0,83
Réparations automobiles et pièces	1,16

Biens semi-durables

Bijoux, montres et réparations	-0,56
Meubles d'aménagement	0,48
Chaussures et réparations	4,84
Livres, magazines et papeterie	5,36
Vêtements d'hommes et de garçons	5,80
Vêtements de femmes et d'enfants	5,86

Biens non durables

Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-3,43
Médicaments et articles divers	-3,38
Articles de toilette et cosmétiques	-2,24
Articles ménagers	-1,15
Boissons alcoolisées	0,00
Tabac	0,00
Essence, huile et graisse	0,00
Électricité	6,85
Autres combustibles	7,00
Gaz naturel	7,26